

Finis l'alcool sur l'E40 à Waremme



Sud Presse* - 28 Nov. 2018
Pagina 17

* La Meuse - Basse Meuse, La Capitale, La Meuse - Huy Waremme, La Nouvelle Gazette - Centre, La Nouvelle Gazette - Charleroi, La Meuse - Namur, La Meuse - Verviers, La Meuse - Liège, La Meuse - Luxembourg, La Province, Nord Eclair - Tournai, La Nouvelle Gazette - Entre Sambre et Meuse, Nord Eclair - Mouscron

C'est la seconde aire autoroutière, après Bierges sur l'E411, où il sera interdit de vendre des boissons alcoolisées au restaurant ou dans le magasin de la station-service. Une avancée pour la sécurité routière mais qui a un coût financier pour la Sofico, le gestionnaire du réseau autoroutier wallon.

Depuis le 1^{er} septembre 2017, les usagers de l'autoroute E411 ne peuvent plus boire d'alcool au restaurant de l'aire de Bierges, dans les deux sens de circulation, ni espérer en acheter au magasin de la station-service juste à côté. « À partir de ce 1^{er} décembre, ce sera également le cas sur les deux aires autoroutières de l'E40 à la hauteur de Waremme », explique Héroïse Winandy la porte-parole de la Sofico, le gestionnaire du réseau structurant wallon. La décision a été prise par le conseil d'administration de la Sofico, à l'occasion du renouvellement de la concession de l'aire pour une durée de vingt ans.

« Cette mesure permettra d'améliorer la sécurité routière en luttant contre la conduite sous influence », indique Carlo Di Antonio, le ministre wallon de la Mobilité et de la Sécurité routière. « Pour rappel, l'alcool reste sur nos routes une des premières causes de mortalité. En 2017, sur les autoroutes wallonnes au moins 11 % des conducteurs impliqués dans un accident avec des dommages corporels roulaient sous l'influence de l'alcool ».

« Cette interdiction de vente d'alcool vise à limiter autant que possible les achats compulsifs réalisés par les conducteurs lors des arrêts sur les aires autoroutières. Il s'agit de contribuer à protéger tous les usagers des autoroutes, en évitant la consommation parfois impulsive de plusieurs boissons en peu de temps (le binge drinking) ou la tentation pour les personnes qui luttent contre une tendance à l'alcoolisme et résistent difficilement à une offre d'alcool », détaille Héroïse Winandy.

La mesure aura un impact sur les rentrées financières de la Sofico. Chaque année, le titulaire de la concession lui reverse à titre de redevance un pourcentage sur son chiffre d'affaires. Le retrait de l'alcool de la vente implique donc un manque à gagner. « L'impact pour nous sera significatif. Mais nous assumons cette décision car le retour sera positif en termes de sécurité routière », indique notre interlocutrice.

En moyenne entre 50.000 et 60.000 véhicules empruntent l'E40 chaque jour dans chaque sens.

Un Burger King fin 2020

Par ailleurs, le site de Waremme va bénéficier de rénovations à l'occasion du renouvellement de la concession. D'ici la fin de 2020, un Burger King va ouvrir ses portes sur l'aire dans le sens Liège-Bruxelles. Ceux qui montent vers la capitale pourront manger dans un Lunch Garden. Les sanitaires vont être refaits selon le principe « 2theloo ». Des capteurs déclencheront automatiquement la distribution de savon et d'eau. « Un concept design et écologique » assure Héroïse Winandy. Autres services à disposition : un coin business avec connexion internet et un Cubee de bpost pour envoyer et réceptionner des colis.

Des bornes de recharge pour les voitures électriques seront installées tout comme des prises pour les camions frigorifiques. « Cela évitera qu'ils polluent en faisant tourner leur moteur. Ce dispositif de recharge est encore peu répandu sur les parkings », précise la porte-parole de la Sofico. Concernant les poids lourds, ils auront un peu plus d'emplacements pour se garer. Le nombre précis de stationnements doit encore être finalisé.

Enfin, il y aura un parking de covoiturage en direction de Bruxelles.

Yannick Hallet

Yannick Hallet

Copyright © 2018 Sud Presse. Alle rechten voorbehouden